

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél. : +41 61 323 2323
Fax : +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias :

Leandro Conti
Suisse +41 61 323 2323

Catherine Duttweiler
Suisse +41 61 323 2323

Contacts analystes/investisseurs :

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
États-Unis + 1 202 737 6521

**Communiqué aux médias**

Bâle, Suisse, le 26 juin 2017

Assemblée générale de Syngenta

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de Syngenta SA qui s'est tenue le 26 juin 2017, les 16 actionnaires représentant 95,11% du capital-actions ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration.

Ren Jianxin, Président de China National Chemical Corporation (ChemChina), a été élu Président du Conseil d'administration. Chen Hongbo, Directeur Stratégique de China National Agrochemical Corporation (CNAC), Olivier T. de Clermont-Tonnerre, Responsable de la Stratégie et du Développement Corporatif chez National Bluestar (Bluestar) et Dieter Gericke, associé du cabinet d'avocats Homburger AG, ont été élus comme nouveaux membres du Conseil d'administration.

Michel Demaré a été réélu au Conseil d'administration; Il en sera le Vice-Président ainsi que le Directeur Indépendant Principal. Gunnar Brock, Eveline Saupper et Jürg Witmer ont été réélus comme administrateurs indépendants.

Vinita Bali, Stefan Borgas, Eleni Gabre-Madhin et David Lawrence ont démissionné du Conseil.

Remarque à l'attention des rédacteurs:

Des photos et d'autres informations relatives à l'Assemblée générale ordinaire sont disponibles à l'adresse www.agm-2017.syngenta.com.

À propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta.

Informations complémentaires et où les trouver

Le présent communiqué de presse a une vocation purement informative et ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre de cession d'actions ou d'ADSs. La sollicitation et l'offre d'achat d'actions ou d'ADSs n'ont été faites qu'en vertu du Prospectus d'Offre Suisse, de l'Offre d'Acquisition Américaine et d'autres documents relatifs à l'Offre Américaine qui ont été déposés à la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, y

compris le Formulaire de Déclaration d'offre publique d'acquisition déposé par ChemChina et CNAC Saturn (NL) B.V. ("Acquéreur") et la Déclaration de Sollicitation/Recommandation concernant l'Offre Américaine déposée au moyen du formulaire 14d-9 par Syngenta. Une copie gratuite de ces documents et de tout autre document déposé auprès de la SEC par ChemChina, l'Acquéreur et Syngenta peut être obtenue en consultant le site www.sec.gov géré par la SEC. Des copies gratuites de la Déclaration de Sollicitation/Recommandation et des autres documents déposés auprès de la SEC par Syngenta peuvent être obtenues sur le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective, laquelle implique un certain nombre de risques et d'incertitudes exposés dans le dossier public de Syngenta déposé auprès de la SEC, notamment à la section des « facteurs de risque » du formulaire 20-F de Syngenta déposé le 16 février 2017, ainsi que les documents en lien avec l'Offre Américaine déposés par ChemChina et l'Acquéreur et la Déclaration de Sollicitation/Recommandation déposée par Syngenta. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « pouvoir », « devoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. ChemChina, l'Acquéreur et Syngenta se déchargent de toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives suite à des évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.